

mentati fin dalle più antiche testimonianze scritte (p. 49). Il frazionamento dell'evoluzione in due dimensioni – e il rifiuto della linea retta tracciata da F. Lot nel suo contributo *À quelle époque a-t-on cessé de parler latin*, «Archivium Latinitatis Medii Aevi (Bulletin Du Cange)», 6, 1931, pp. 97-159 – colloca, per Varvaro, la variazione diatopica in epoca antica, ove i regionalismi sarebbero da considerare quali fenomeni costanti che si accentuano a partire dal 400 d.C.

La riflessione metodologica è chiaramente votata al metodo storico, per uno studio che sia fedelmente rivolto al documento. L'esigenza – deontologica, prima ancora che epistemologica – di «tornare ai testi» si esprime nella dimostrazione pratica del metodo che ne chiarisce le procedure e concede una prova pragmaticamente dimostrata della prassi di analisi del documento. È in questo quadro che si distribuiscono gli esempi: i campioni di iscrizioni monumentali (per lo studio degli antroponomi) si affiancano ad analisi di documenti letterari (per le osservazioni metalinguistiche) chiamati a testimoniare i processi di genesi romanza.

Tenuto conto di tutti i notevoli pregi che *Il latino e la formazione delle lingue romanze* può vantare, la forza espressiva di cui è dotato rappresenta a ben vedere la qualità più importante di questo volume, che può essere in tal modo chiamato a ribadire l'esemplarità della lezione frontale del maestro della 'Federico II'. Occupata dalle *querelles* teoriche che cinge e propone, questa breve opera, seppur essenziale, non è meno consistente di un grande manuale di linguistica diacronica. Tale impresa editoriale ha avuto, insomma, il merito di dar corpo – questa volta ben oltre la volontà del suo autore – a un prezioso lascito ideologico.

Valeria Russo
Università di Padova

François Villon, *Œuvres complètes*, édition établie par Jacqueline Cerquiglini-Toulet avec la collaboration de Laëtitia Tabard, Paris, Gallimard, 2014 («Bibliothèque de la Pléiade», 598); LXVIII + 912 pp. ISBN 978-2-0701-2924-9.

Qu'ils le connaissent bien ou non, François Villon rassure par sa seule existence les chercheurs en lettres françaises médiévales. À côté de Chrétien de Troyes, il est dans ce domaine l'un des rares noms qui peuvent être

reconnus sans grande peine par le public non spécialiste du Moyen Âge. Son entrée dans le catalogue de la Pléiade paraît à cet égard tout à fait légitime. Même si cette collection s'impose plus aux modernistes qu'à leurs collègues médiévistes, il demeure souhaitable que la littérature médiévale soit mieux représentée dans ce panthéon éditorial; l'inscription de Villon dans cette liste ne peut donc qu'être bienvenue. D'ailleurs, à cette occasion, Jacqueline Cerquiglini-Toulet tente de, et largement parvient à, proposer de l'auteur qu'elle publie une nouvelle perspective, ce qui devrait être le but de toute nouvelle édition d'un écrivain censément bien connu.

Pour l'établissement du texte, J. Cerquiglini-Toulet suit en principe Jean Rychner et Albert Henry (*Le Testament Villon*, 2 voll., Genève, Droz, 1974; *Le Lais Villon et les poèmes variés*, 2 voll., Genève, Droz, 1977; *Le Testament Villon, le Lais Villon et les poèmes variés: index des mots, index des noms propres, index analytique*, Genève, Droz, 1985), en privilégiant le témoin C, tout en s'en écartant à certains endroits. Ainsi, pour combler les deux grosses lacunes du *Lais* dans ce manuscrit de base (les huitains IV-IX, XXXVI-XXXIX), ne recourt-elle qu'à A «afin d'éviter une trop grande disparité» (p. 740), tandis que ses prédécesseurs puisent dans A et F respectivement pour l'un et l'autre de ces groupes de strophes omises. Quant au texte des *Pièces non recueillies*, que l'on appelait traditionnellement les *Poésies diverses* et que J. Rychner et A. Henry, pour leur part, ont baptisées les *Poèmes variés*, l'éditrice de la Pléiade a tendance, là où ces derniers se sont basés sur l'imprimé J – sauf dans le cas du *Débat de Villon et de son cœur* – à donner la priorité aux manuscrits: C pour la *Ballade des pendus* et *L'Appel de Villon*; F pour la *Ballade des menus propos* et la *Louange et requête à la cour*. Sur ce point, on peut regretter que J. Cerquiglini-Toulet soit peu proluxe à l'égard de l'impact qu'a sur la compréhension du texte le choix de tel ou tel témoin. Il aurait fallu faire remarquer du moins que lire aux vv. 311-312 du *Lais*: «C'estoit assés tartevelé | Pourtant il me convint finer» d'après A au lieu de: «Si m'endormis, tout enmouflé, | Et ne peuz autrement finer» d'après F, a pour conséquence de neutraliser l'une des questions majeures concernant la structure du poème, à savoir la question du temps d'écriture, dans la mesure où une fois que le poète *s'endormit*, la voix du huitain final, devenue impersonnelle, ne peut qu'étonner: «Fait au temps de la dite datte | Par le bien renommé Villon [...]» (vv. 313-314: voir *Le Lais Villon et les poèmes variés*, cit., vol. 2, pp. 45-46). Pour un autre exemple, nous nous demandons s'il n'est pas préférable dans *L'Appel de Villon* d'adopter la leçon de J aux vv. 6-7 («Quant dont par plaisir volontaire | Chanté me fut ceste omelie») et 14-15 («Mais quant ceste paine arbitraire | On me juga par tricherie»), plutôt que de maintenir celle de C («Quant a

ceste paine arbitraire | On me juga par tricherie», vv. 6-7 et «Ce fut son plaisir volontaire | De me juger par fausserie», vv. 14-15) puisque, tout en intervertissant en gros les places de ces deux couplets, C produit une quasi-redondance aux vv. 7 et 15.

En termes généraux, certains souhaiteront que les commentaires aient été plus détaillés et plus approfondis. Certes, les notes suffisent à dissiper la plupart des problèmes qui peuvent se poser au lecteur, d'autant que la très belle traduction en français moderne a *a priori* résolu les difficultés linguistiques du premier degré. Mais citer un peu plus souvent diverses interprétations que la critique villonienne avait conçues sur les passages délicats aurait pu aider le lecteur à prendre conscience de la densité et de la complexité de l'œuvre et, au besoin, de son statut instable. À propos de ce dernier cas, il aurait convenu de noter que le débat sur la paternité de la *Ballade contre les ennemis de France* reste encore ouvert (voir W. H. Rice, *Is the "Ballade contre les ennemis de la France" by Villon?*, «Symposium», 7, 1953, pp. 140-146; T. Van Hemelryck, «*La Ballade contre les ennemis de la France*», *une ultime relecture?*, «Le Moyen Français», 48, 2001, pp. 37-55).

En plus de l'œuvre du poète, le volume offre en annexe deux séries de textes supplémentaires. La première d'entre elles, que nous devons à Laëtitia Tabard, contient le texte – en latin ou en moyen français avec traduction – des documents d'archive essentiels qui rapportent des *faits* de la vie de l'homme Villon. L'intérêt de ce rassemblement est évident, car si notre image du poète est riche en aventures, il n'est pas forcément aisé de séparer le vrai du faux, sans compter tout une vaste gamme de nuances entre ces extrêmes. Cette section sert de garde-fou contre les abus d'une reconstruction biographique qui risque d'être plus ou moins fantaisiste.

Ensuite, la rubrique intitulée *Lectures de François Villon* réunit une multitude de textes qui témoignent de la passion constante que le mauvais garçon a pu exciter dans la postérité. Ce parcours de presque quatre cent pages qui va de l'auteur anonyme du *Sermon joyeux de saint Belin* à Pierre Michon, sans négliger nombre de peintres qui ont décoré des publications anciennes et modernes, illustre le devenir dans la longue durée du «rhizome Villon» (p. xxxix).

À tout cela s'ajoutent les textes exquis du cru de l'éditrice elle-même: la préface générale et les notices de chaque section. Si «le texte de Villon est un texte jeune et qui doit rester jeune» (p. LXVII), ces pages de guide, écrites dans le style propre à leur auteur – «en phrases courtes» (*Sens, Rhétorique et Musique*, études réunies en hommage à Jacqueline Cerquiglini-Toulet par Sophie Albert, Mireille Demaules, Estelle Doudet, Sylvie Lefèvre, Christopher Lucken et Agathe Sultan, Paris, Champion, 2016,

quatrième de couverture) – réussit merveilleusement à préserver cette jeunesse, en mettant en lumière les lignes de force qui dynamisent encore ce «champ de tension» et «champ magnétique» (p. XXXIX) qu’est la poésie villonienne. Sans doute ces textes serviront-ils pour les lecteurs à entrer de la meilleure manière dans l’univers du pauvre écolier.

Enfin, quelques remarques de détail: p. XIV, l.19: «fée» est à corriger en «fee»; — p. XXVI, l.17 et suiv.: il n’est pas si certain que Villon ait connu directement l’œuvre de Rutebeuf, malgré quelques points d’affinité entre les œuvres de l’un et de l’autre. La même remarque vaut pour la n. 2 de la *Ballade pour prier Notre-Dame* (p. 781) où, par ailleurs, sainte Marie l’Égyptienne est faussement indiquée comme un personnage du *Miracle de Théophile*, alors que Rutebeuf lui a accordé une *Vie* à part; et pour la n. 5 de la *Ballade contre les ennemis de France* (p. 813) dans laquelle, si le v. 468 de la *Vie de Marie l’Égyptienne* de Rutebeuf («Plus de .XL. anz ala nue») évoque bien la nudité de la pécheresse repentie, «trente ans» exigerait une autre explication, à moins de l’imputer à une mémoire inexacte: nous nous demandons si Villon ne prend pas pour la durée entière du séjour dans le désert celle du manque de nourriture que précisent certaines versions de ce récit hagiographique: chez Rutebeuf, «.xxx. anz ot estei el leu gaste | Que n’ot mangié ne pain ne paste» (vv. 1115-1116); et dans une rédaction du XV^e siècle (version V): «La vesqui de trois pains .xviij. ans. Et puis vesqui .xxx. ans au desert qu’elle ne but ne menga se Dieux ne luy administra» (*La vie de sainte Marie l’Égyptienne*, éditées par P. F. Dembowski, Genève, Droz, 1977, p. 144); — p. XXXI, l.6 du bas: il faut ajouter le titre de *Lais* après la citation; — p. XXXVIII, l.1 du bas et suiv.: les «de cy a» sont à corriger en «de cy en»; — p. XLI et suiv.: n’aurait-il pas fallu indiquer dans la chronologie la naissance et l’exil de Charles d’Orléans?; — p. LXII, l.11: l’article d’Alessandro Vitale-Brovarone, *Un nuovo codice di François Villon*, est publié en 1978, non pas en 1980; — p. 217, v. 32 de la *Ballade des pendus*: d’après C, «n’ay» est à corriger en «n’ait»; — pp. 411-412, le v. 11 de la ballade de Jean Marot: «Tant sceussent faire bonne operation» serait à traduire en «Si bonne soit leur action», non pas en «... mon action»; — p. 510, n. 20: pour faire comprendre que la «bonne ville» («belle ville» AF) du v. 101 du *Testament* n’est capable de se référer à la ville de Moulins que dans le texte de C, il fallait signaler du moins dans l’apparat critique qu’au vers suivant la leçon d’A et F («pourveut» ou «pourveust») diffère de celle de C («pourveue»).

Sung-Wook Moon
Université Paris-Sorbonne